dsc.asso.fr

Saison 2016-2017

Réunion du comité directeur n°6
18 janvier 2017

Compte-rendu

Présents :

- Du comité directeur :
  - Vincent ABELLA
  - Florence CAVIGLIOLI
  - Chantal de CROUTTE
  - Caroline de SEZE
  - Annabelle GAUTHIER
  - Kaline LALLEMAND
  - Jean-Michel VENDITTI
- Directeurs Techniques :
  - Laurent CALMETTE
  - Stephan ICHAC
- Responsable matériel :
  - Abde Hatif
- Invités :
  - Bastien brionne
- Absente excusée :
  - Stéphanie LE MEIGNEN

Début de la séance : mercredi 18 janvier 2017 à 20h02
Fin de la séance : jeudi 19 janvier 2017 à 0h05

Au cours de cette réunion, le comité directeur s'est prononcé sur les points suivants :

1) Inscriptions : situation Adhérents

101 adhérents inscrits à ce jour
1 personne n'est pas à jour de sa cotisation
5 personnes n'ont pas de certificat médical à jour
Bastien Brionne et Blandine Vanhoye ont récemment été intégrés dans le collège moniteurs.

2) Situation financière et prévision

Le DSC reçu une facture correspondant à la location de la piscine pour la saison précédente mais le montant ne correspond pas à celui qui avait été annoncé par la Mairie.

Cette année nous avons payé moins de licences que ce qui avait été prévu au budget – mais comme c'est une opération financière blanche pour les licences, il faudrait peut-être isoler cette dépense dans le budget.

D.S.C. Dauphin Subaquatique Club. 6, rue Mansart 75009 PARIS
FFESSM : 07 75 0367 - Jeunesse et Sport : 755831 - SIRET 492 666 045 00017

La FFESSM a fait un chèque de 60€ au DSC en compensation pour les 3 initiateurs qui ont obtenu leur niveau l'année dernière – le comdir a fait le choix de reverser cette compensation aux personnes concernées (soit 20€ chacun)

3) Situation activité péda

La fosse du 30 janvier 2017 sera uniquement consacrée à l'apnée.
Apnéa café encadrera la séance avec 4 moniteurs apnée = 16 élèves possibles.
Tous les niveaux seront acceptés.

Il faudra prévoir de reprogrammer une séance d'entrainement commune à la piscine.

Les prochaines séances RIFAP sont programmées les 21, 23, 30 mars et 4 avril - et ont été ajoutées dans l'agenda.

4) Point matériel (TIV)

La réglementation de la FFESSM a changé : désormais les Techniciens d'Inspection Visuel (TIV) doivent faire un Recyclage au moins tous les 5 ans et si ils n'ont aucune activité d'inspection pendant 2 ans ils doivent suivre un stage de réactivation.
Le COMDIR propose de prendre en charge le coût du Recyclage pour les personnes qui sont assidues au TIV du DSC. Le coût du stage de réactivation reste à charge du TIV qui a perdu ses droits par manque d'activité d'inspection.
Attention le T0 de cette nouvelle règle démarre le 01/01/2016.
Avec cette nouvelle règle, l'enregistrement et la gestion des blocs se fait informatiquement via un serveur national.
Il est possible de saisir tous les blocs à l'avance sur le site et ensuite compléter les infos après les TIV.

Pour l'inspection visuelle des Blocs du DSC, deux dates sont proposées : le 11 ou le 18 mars 2017, à caler en fonction des disponibilités des TIV du DSC.

5) Bilan Sortie technique Némo Décembre 2016

La sortie s'est bien déroulée mis à part un problème de communication sur l'hôtel qui avait été réservé par Némo.
Prévoir la recherche de nouveaux restos pour le samedi soir.
Il y avait peu « d'élèves » inscrits par rapport au nombre d'encadrants présents à la sortie = les moniteurs référents devraient mieux communiquer auprès de leurs élèves sur l'importance de s'entrainer à Némo.

6) Repas nouvelle année 2017

Dîner au restaurant Le Cercle Cadet le 26 janvier 2017
Menu à 30€
34 personnes inscrites

7) Voyage annuel à Zanzibar – Mars 2017

Par manque d'inscriptions, le voyage est malheureusement annulé

D.S.C. Dauphin Subaquatique Club. 6, rue Mansart 75009 PARIS
FFESSM : 07 75 0367 - Jeunesse et Sport : 755831 - SIRET 492 666 045 00017

8) Séminaire comdir/moniteurs Avril 2017

Le séminaire se déroulera les 1 et 2 avril à Némo.
Le tarif pour un groupe de 10 plongeurs minimum est de 109€ par plongeur (incluant 2 plongées + 1 nuit d'hôtel avec petit-déj + 1 repas resto thaï de Nemo) hors repas du samedi et covoiturage
Les moniteurs et membres du comdir intéressés doivent se manifester au plus vite auprès de Kaline.
Réservation préalable faite pour 15 personnes.

9) Sortie technique Saint Cyr mai 2017

Séjour technique et loisir de 5 jours et 10 plongées du 4 au 8 mai 2017 (arrivée le 3 soir, départ le 8 soir)
15 personnes inscrites à ce jour.
Il s'agit d'un séjour tout compris et d'un forfait, donc les participants devront payer le package entier avec hébergement, repas et plongées.
S'ils le souhaitent, les PN1 pourront venir uniquement 2 jours afin de faire les 4 plongées en mer pour valider leur N1 = les moniteurs référents doivent communiquer auprès de leurs élèves.

10) Printemps du sport : le 25 mars 2017

Laurent a récupéré des plombs et doit les rapporter à la piscine.
Le DSC va demander une aide à la mairie pour l'organisation du Printemps du sport.
Florence gèrera la coordination.

11) Tournoi des écoles : le 20 mai 2017 : Point reporté

12) Handi Sub

Cette activité se déroulera le jeudi. 5 moniteurs du DSC ont le niveau EH1.
Bastien prépare le niveau EH2. Il est désigné comme référant de l'activité Handi Sub.
Jean-Michel a eu l'autorisation de la Mairie pour la pratique de cette activité, si besoin la Mairie pourra mettre des moyens supplémentaires.
Jean-Michel a appelé la DJS pour demander qu'on augmente la température de l'eau de la piscine pour l'activité Handi Sub.
Il faudra faire le tour des installations à la piscine pour s'assurer qu'il n'y a aucun problème d'accès pour les personnes en situation de handicap.
Bastien connaît trois personnes en situation de handicap qui souhaitent venir passer un baptême.
A ce stade le projet consiste à organiser des baptêmes de plongée réservés à des personnes en situation de handicap pour apprendre à maitriser le contexte de la plongée Handi Sub et voir si des moyens supplémentaires sont nécessaires.

Prochaine réunion : le 1er mars 2017 – lieu à définir

****

Le Président
Jean-Michel VENDITTI

La Secrétaire
Annabelle GAUTHIER

D.S.C. Dauphin Subaquatique Club. 6, rue Mansart 75009 PARIS
FFESSM : 07 75 0367 - Jeunesse et Sport : 755831 - SIRET 492 666 045 00017

D.S.C. Dauphin Subaquatique Club. 6, rue Mansart 75009 PARIS
FFESSM : 07 75 0367 - Jeunesse et Sport : 755831 - SIRET 492 666 045 00017